rapport d'activité

2015

rapport
d'activité du président

Messieurs les Invités,
Messieurs les Membres d'Honneur,
Messieurs les Membres du Comité,
Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

En préambule à la présentation de mon rapport, je me permets de vous exprimer la joie que j'éprouve de vous retrouver à l'occasion de nos assises 2016 et le plaisir que j'ai à présider l'association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres depuis 12 ans.

Fondée en 1937 déjà, notre association compte aujourd'hui 142 entreprises membres établies dans tout le Valais. Avec une si importante corporation il nous est plus facile d'affronter les réalités économiques sans cesse fragilisées par une conjoncture devenant de plus en plus morose. Les régions de montagne sont lourdement touchées par la Lex Weber, les effets pervers de cette décision populaire se manifestant dès à présent. La LAT également impose dès maintenant aux communes des réductions drastiques de surface à bâtir.

A l'aube de ses 80 ans d'existence, l'AVMPP peut être reconnaissante envers ceux qui nous ont précédés, ces pionniers conscients que l'union fait la force. A une époque où les associations professionnelles étaient rares, ils ont pris le pari de se regrouper pour donner à nos métiers sa juste place et leur permettre de se développer dans les meilleures conditions. Ils ont misé d'emblée sur le respect de règles équitables, une formation solide et de bonnes conditions sociales, toutes les conditions indispensables à la vigueur d'une profession.

79 ans plus tard, nos préoccupations et nos aspirations restent les mêmes. Il appartient à nous tous, membres du comité et de l'association de nous fixer de hautes exigences de qualité, sans transiger sur la compétence. Nos belles professions valent ce que chacun d'entre nous en fait.

Gardons intactes notre passion et notre créativité. Montrons la même foi en l'avenir que nos prédécesseurs. Parce que demain se construit aujourd'hui.

Notre branche génère une masse salariale de l'ordre de 97 millions de francs ce qui montre l'importante activité professionnelle dans notre secteur. En 2015, la masse salariale a augmenté d'1%, comme le démontre le tableau ci-dessous :

volume des salaires déclarés au Bureau des Métiers
« plâtrerie-peinture »

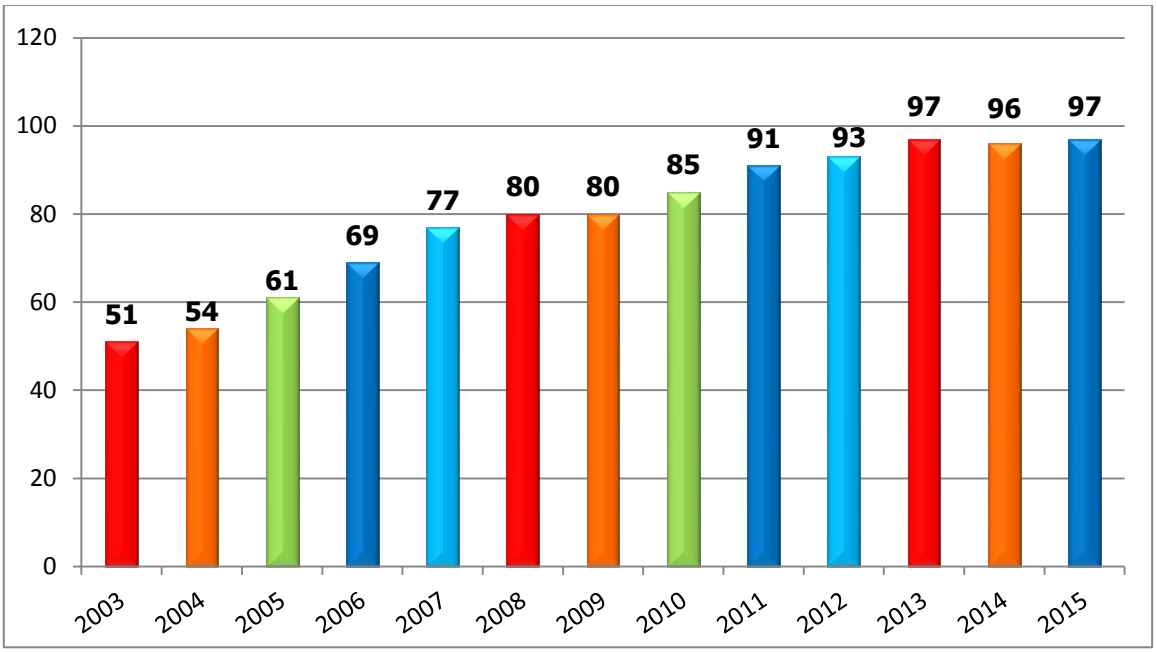

_test d'aptitudes

Pour rappel, l'association organise un test d'aptitudes chaque année en janvier. Je vous suggère d'envoyer vos jeunes candidats effectuer le test car il permet d'avoir une bonne indication sur les capacités scolaires de votre futur apprenti. Il aide aussi le jeune à se rendre compte des compétences requises pour l'apprentissage et voir dans quel domaine professionnel s'orienter. Le service de la formation du Bureau des Métiers se tient volontiers à disposition pour organiser si besoin des tests d'aptitudes en individuel hors de la date agendée par l'association.

contact : Christine Arnold 027/327.51.16.

Cette année, nous avons constaté une baisse de plus de 17% pour les réussites par rapport à 2014 comme nous le montre le tableau ci-dessous :

en 2014	40% de réussi et 3,7 de moyenne
en 2015	23% de réussi et 3,2 de moyenne

_inscription des apprentis

Afin de faciliter les différentes organisations, je lance un appel à tous les formateurs afin qu'ils respectent scrupuleusement le dernier délai d'inscription des apprentis, fixé au 15 juillet.

_formation professionnelle

_résultats EFA 2015 canton du valais

« peintre en bâtiments » 39 candidats dont 10 filles (y compris répétants)

branches	échecs	réussites	moy. cant.	meilleure note	plus mauvaise note
travaux pratiques	7	32 (3 à 4.0)	4.19	4.8	2.7
conn. prof. écrites	6	26 (15 à 4.0)	4.09	5.0	2.5
conn. prof. orales	12	20 (9 à 4.0)	3.78	5.5	2.0
calcul prof.	14	18 (8 à 4.0)	3.98	6.0	1.5
dessin prof.	8	27	3.82	5.0	2.0
culture générale	6	30	4.26	4.7	3.5

« plâtrier » 6 candidats

branches	échecs	réussites	moy. cant.	meilleure note	plus mauvaise note
travaux pratiques	1	5 (2 à 4.0)	4.18	5.0	3.6
conn. prof. écrites	0	5 (1 à 4.0)	4.80	5.0	4.0
conn.prof. oral	2	3 (1 à 4.0)	4.10	5.0	3.5
calcul prof.	0	5 (2 à 4.0)	4.90	6.0	3.0
dessin prof.	2	3 (3 à 4.0)	4.10	5.5	3.0
culture générale	1	1	4.05	4.8	3.3

« plâtrier - peintre » 19 candidats (y compris répétants)

branches	échecs	réussites	moy. cant.	meilleure note	plus mauvaise note
travaux pratiques plâtre	1	18 (4 à 4.0)	4.23	4.6	3.7
travaux pratiques peinture	4	15 (3 à 4.0)	4.13	4.6	3.4
conn. prof. écrites plâtre	0	14 (5 à 4.0)	4.44	5.0	4.0
conn. prof. écrites peinture	0	14	4.44	5.0	4.0
conn.prof. orales plâtre	2	12 (2 à 4.0)	4.29	5.0	3.0
conn. prof. orales peinture	5	9	4.04	5.0	2.0
calcul prof. plâtre/peinture	3 / 6	11 / 8	4.32 / 4.08	5.0 / 6.0	3.0 / 1.5
dessin prof. plâtre/peinture	1 / 3	13 / 15	4.56 / 4.00	5.5 / 4.5	3.0 / 3.0
culture générale	3	15	4.26	5.2	3.3

candidats(es) aux championnats des métiers = **0** peinture + **1** plâtre

Gérard Anzenberger 07.2015

taux d'échecs par branche EFA 2015

peintre en bâtiments :

TP	CP	CG
7 échecs / 39	13 échecs / 36	6 échecs / 36
17.95 %	36.0 %	16.66 %

moyenne générale : 13 échecs / 39 = 33.33 % d'échecs

plâtrier :

TP	CP	CG
1 échec / 6	2 échecs / 5	1 échec / 2
16.66 %	40 %	50 %

moyenne générale : 1 échec / 6 = 16.66 % d'échecs

plâtrier-peintre :

TPPlâtre	TPPeintre	CPPlâtre	CPPeintre	CG
1 échec / 19	4 échecs / 19	1 échec / 19	4 échecs / 19	3 échecs / 18
5.26 %	21.05 %	5.26 %	21.05 %	16.66 %

moyenne générale : 6 échecs / 19 = 31.58 % d'échecs

TP : travaux pratiques
CP : connaissances professionnelles
CG : culture générale

_dossier de formation

L'entrée en vigueur des nouvelles ordonnances de formation implique notamment que dès la présente année scolaire, les apprentis(-es) bénéficient d'un nouvel outil de travail sous la forme d'un classeur : le dossier de formation. Ce dossier représente à la fois un ouvrage de référence et une carte de visite pour l'apprenti(e) qui se doit de le compléter tout au long de son apprentissage. Ceci demande également l'engagement du formateur en entreprise qui doit s'impliquer dans la formation de l'apprenti(e) par les tâches suivantes :

- convenir chaque semestre des objectifs de formation (en parler au cours d'un entretien),
- contrôler le dossier de formation au moins une fois par semestre,
- contrôler les rapports d'apprentissage établis par l'apprenti(e),
- viser les objectifs par semestre au moyen du «contrôle des objectifs» (pages 33 à 39),
- double visa (formateur/apprenti) du contrôle des objectifs par semestre (page 32),
- remplir un rapport de formation chaque semestre (pages 47 à 50).

La documentation du dossier de formation doit être ajoutée/complétée par l'apprenti. Sur le site internet de la FREPP : www.frepp.ch/formation vous pourrez, au besoin, consulter les ordonnances et plans de formation ainsi que télécharger les rapports de formation et les rapports d'apprentissage. L'introduction de ce nouvel instrument impose un suivi de l'apprenti(e) un peu plus régulier, mais il contribue à l'amélioration de la qualité de sa formation. Nous vous remercions de votre engagement pour la formation des futurs professionnels (-elles) et vous souhaitons beaucoup de satisfaction dans l'accomplissement de cette mission d'une grande importance pour la pérennité de nos professions.

_perfectionnement professionnel

Bas-Valais :

- **Fixit** — *10 participants*
  28 janvier 2016
- **Chariots élévateurs** — *6 participants*
  5 et 6 janvier 2016
- **Façade en bois** — *12 participants*
  9 février 2016
- **Produit décoration à la chaux** — *34 participants*
  10-11-12 février 2016
- **Rigips** — *annulé*
  11 et 12 février 2016
- **Peinture sur sol** — *11 participants*
  25 et 26 février 2016
- **Exécution faux-bois base** — *13 participants*
  3 mars 2016
- **Exécution faux-bois suite** — *13 participants*
  4 mars 2016
- **Permis nacelle** — *7 participants*
  15 et 16 février 2016

Haut-Valais :

- **Basiswissen Tragende Bauteile II** — *6 participants*
  16 février 2016
- **Anwendungskurs Schimmelsanierung** — *13 participants*
  19 février 2016
- **Staplerfahren** — *15 participants*
  22-23/24-25/26-27/29 février et 1er mars 2016
- **Anwendungskurs Betoninstandsetzung** — *13 participants*
  1er mars 2016
- **Basiswissen Tragende Bauteile I** — *annulé*
  3 mars 2016
- **Basiswissen Berufskunde Maler-Gipser Plan lesen** — *10 participants*
  8 mars 2016
- **Rigips** — *10 participants*
  11 mars 2016
- **Hebebühnen Permis** — *7 participants*
  15-18 mars 2016
- **Basiswissen Anwendungskurs - Kalkverputz - Spachtel** — *8 participants*
  16 mars 2016

_formation professionnelle supérieure

En ce qui concerne les activités de la formation professionnelle supérieure, ces tâches sont effectuées par Xavier Saillen de la FREPP accompagné de M. Gérard Anzenberger, Chef-expert.

_diplômés

Au nom de l'association, j'ai le plaisir de féliciter **7 nouveaux diplômés**. Par leur travail, leur ténacité et surtout par leur engagement, ils gravissent les marches du perfectionnement professionnel avec succès, il s'agit de :

Thierry Délèze
maître peintre

Stéphane Michelet
maître peintre

Jonathan Savioz
maître peintre

Frédéric Zanardini
maître peintre

Sandrine Zanardini
maître peintre

Emmanuel De Frias
contremaître peintre

Matteo D'Antuono
chef de chantier

Meilleurs vœux à chacun pour la poursuite de leur carrière professionnelle.

_channes

Cette année, nous avons l'honneur de remettre **6 channes** aux entreprises suivantes :

Freiburghaus Christophe

Barras Laurent

Zuchuat Mathieu et Bertrand SA

Briggeler Hubert Sohn

Arnold AG

Caméléon Rouvinet AG

Pour leurs 25 ans d'appartenance à l'AVMPP. Nous les remercions vivement pour la confiance témoignée à l'association et leur souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'avenir de leur entreprise.

_travail au noir

La CPP, via le Bureau des Métiers, a mis en place une commission supra-paritaire englobant des représentants de toutes les professions afin de stopper cette gangrène qu'est le travail du samedi, la sous-traitance en cascade et le travail au noir en mettant l'accent sur des contrôles assidus des entreprises. Un nouveau concept de partenariat entre l'Etat et les commissions paritaires devrait voir le jour d'ici la fin de l'année. L'engagement de plusieurs contrôleurs par les commissions paritaires et la collaboration avec les services de l'Etat devraient permettre une lutte plus efficace contre ces fléaux. Ce regroupement se nomme l'ARCC (association pour le renforcement des contrôles sur les chantiers).

_négociations salariales et renouvellement CCT

En 2016, les salaires réels ont connu une importante augmentation de 40 centimes en moyenne par collaborateur (30 ct. pour tous et 10 ct. au mérite, à répartir obligatoirement). Dans son arrêté du 4 février 2016, le Conseil fédéral a modifié celui du 7 mars 2013 concernant l'extension du champ d'application de la Convention collective de travail romande du second-œuvre. Le Valais, qui soutenait un statu quo, s'est retrouvé quelque peu minorisé dans la délégation patronale qui a estimé à la majorité que ceci pourrait servir dans le renouvellement de la CCT qui est en cours. Nous mettons tout en œuvre actuellement pour que les conditions du renouvellement de notre CCT en 2017 nous soient aussi favorables que possible.

_t-shirts et polos AVMPP_nouveau design

Votre association a décidé de lancer une nouvelle campagne de t-shirts et polos nouveau design. Nous espérons que vous allez y réserver un bon accueil. Vous trouverez ce jour-ci déjà des formulaires afin de pouvoir passer votre commande à un prix préférentiel défiant toute concurrence ! Vous avez l'opportunité également d'y rajouter le logo de votre entreprise. Vous avez la possibilité de commander des t-shirts (manche courte ou manche longue) ainsi que des polos. Des indications précises vont vous parvenir ces prochains jours par notre secrétariat. N'attendez donc pas pour passer votre commande que nous traiterons avec grand plaisir.

_FREPP_assemblée des délégués

Le 26 août prochain, la FREPP (fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture) tiendra son assemblée générale dans le Canton de Genève. Ce sera l'occasion pour le président M. André Buache et le directeur, M. Marcel Delasoie de nous présenter l'activité de notre fédération suisse romande.

_applitech

Les 5 et 6 février 2015, une vingtaine de membres ont effectué le voyage à Lucerne à l'occasion du 6ème salon applitech qui avait pour mot d'ordre « peinture - crépi - isolation ». Cette sortie très sympathique a permis aux participants de nouer et d'affermir les relations avec les collègues de la profession dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

_site internet AVMPP

N'oubliez pas de visiter votre site internet **www.avmpp.ch** sur lequel vous découvrirez la vie de votre association. A un clic de souris, vous trouverez toutes les informations utiles concernant la plâtrerie-peinture du Valais. Nous espérons que ce site trouvera une place dans vos favoris et vous incitera à y retourner souvent.

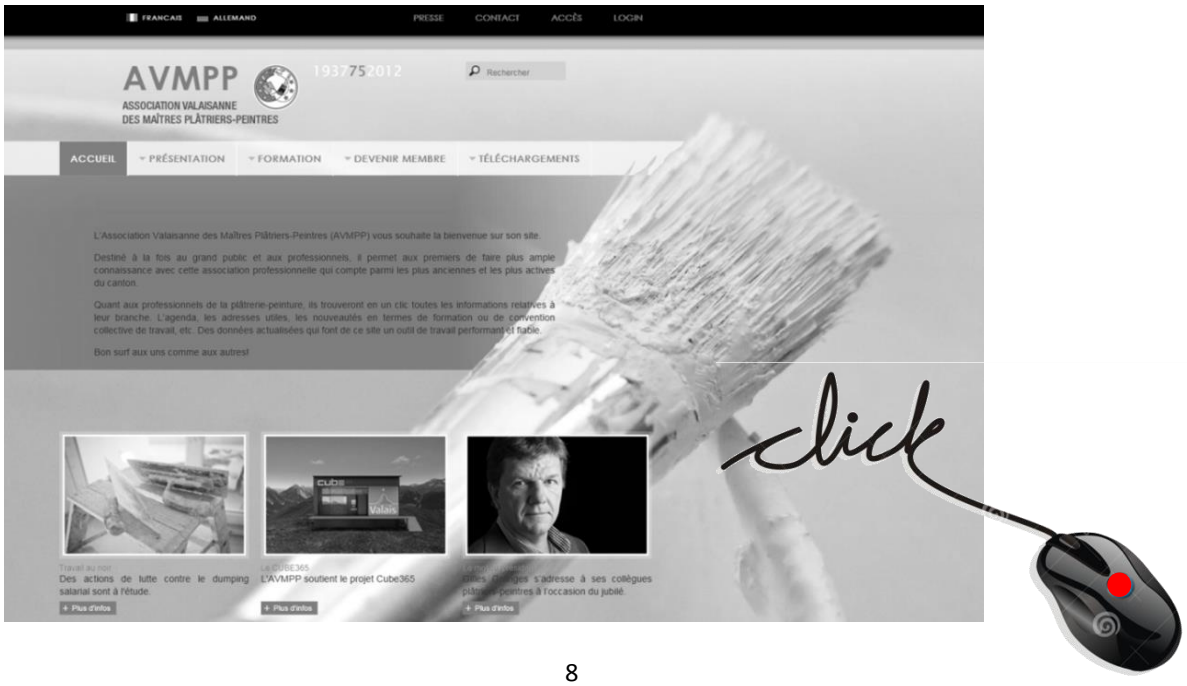

_CUBE365

Finalement, le projet du **CUBE365** est arrivé au terme en fin d'année 2015. Au cours du debriefing qui s'est tenu à Crans-Montana, le comité du Cube s'est montré extrêmement satisfait de cette expérience tant sur le plan technique que logistique, gage de qualité et de réussite de tous les acteurs qui sont intervenus de près ou de loin dans ce projet et, notamment l'ensemble des professions que représente le bureau des Métiers.

_secrétariat AVMPP

Il s'occupe de la diffusion d'informations et du conseil aux membres. Il apporte son soutien aux activités du comité. Les membres peuvent s'adresser directement au secrétariat pour obtenir un soutien personnalisé dans toutes les questions administratives.

alors n'hésitez pas à le contacter !

secrétaire patronale :
Amalia Massy
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch

tél. : 027/327.51.31

collaboratrice :
Séverine Bonvin
severine.bonvin@bureaudesmetiers.ch

tél. : 027/327.51.23

_remerciements

Permettez-moi de remercier maintenant toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin au bon fonctionnement de notre association durant l'année écoulée :

les membres du comité qui se sont investis dans les différents dicastères :

- **Anselm Mutter**, vice-président AVMPP,
  délégué aux caisses sociales et aux conseils juridiques
  info@mutter-maler.ch

- **Gérard Anzenberger**, chef-expert,
  en charge de la promotion professionnelle, du salon des métiers, de la profession de plâtrier-peintre
  anzenberger@bluewin.ch

- **Venance Bonvin**,
  en charge des séries de prix et des tarifs de régie
  info@bonvin-sa.ch

- **Gabriel Fontannaz**,
  en charge du journal de travail et de la lutte contre le dumping salarial
  grimcolor@bluewin.ch

- **Pascal Guidetti**,
  en charge de la formation professionnelle
  guidetti@netplus.ch

- **Robert Hildbrand**,
  en charge du perfectionnement professionnel pour le Haut-Valais
  hildbrand.robert@rhone.ch

- **Florian Lovey**,
  en charge du perfectionnement professionnel
  info@lovey-sa.ch

- **Alain Bourdin**,
  président du groupement valaisan des réalisateurs publicitaires
  info@bourdin-publicite.ch

- le **Bureau des Métiers** par son directeur **Gabriel Décaillet et tous ses collaborateurs** dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat.

une mention particulière pour deux d'entre eux :

- **Amalia Massy**, notre secrétaire et
- **Séverine Bonvin**, notre assistante,

- et enfin, **merci à tous les membres** qui ont assuré un mandat ou une tâche pour l'association durant l'année écoulée.

Si notre association se porte ainsi, c'est grâce au travail assidu de tous et chacun en particulier. **MERCI à VOUS !**

Pour vous servir ... **Gilles GRANGES**

Président AVMPP

rapport
du directeur du bureau des métiers

_CUBE365 - L'aventure est terminée!

Depuis le 1er janvier de cette année le **CUBE365** est à vendre. Exposé à Vercorin jusqu'à la fin du mois de février, il sera ensuite présent durant le salon des Métiers de Martigny du 7 au 13 mars prochain.

Sans vouloir être exhaustif, permettez-moi de vous rappeler quelques chiffres qui ont été présentés lors de la conférence de presse finale du 23 décembre à Montana.

La réussite du **CUBE365** c'est plus de 115'000 participants au concours, représentant plus de 41 pays et les cinq continents. De l'Afrique du Sud au Pérou en passant par la Chine et le Qatar, le message du savoir-faire valaisan n'aura jamais autant porté qu'avec ce projet innovant et fédérateur.

Avec plus de 600 retours presse, le **CUBE365** a joué son rôle d'ambassadeur du savoir-faire dans le New-York Times, le Blick ou encore le Matin Dimanche par exemple.

Mais peut-être que le plus beau score concerne le nombre de visiteurs de la page FaceBook qui en a compté pas moins de 5'240'000.

Les retours positifs des hôtes du **CUBE365** et de ses admirateurs ont fait de ce projet un véritable succès à porter au crédit des entreprises valaisannes qui ont su montrer leur capacité d'innovation et leur esprit de collaboration dans un projet interprofessionnel.

Au vu de ces résultats, l'ensemble des professionnels des associations du Bureau des Métiers peut être fier d'appartenir à ce cercle de bâtisseurs qui ont offert un magnifique cadeau au Canton du Valais !

En mon nom personnel, mais aussi au nom du comité du **CUBE365** et de toutes les associations partenaires de cet important défi, je vous adresse donc un très chaleureux MERCI pour avoir cru en ce projet et pour l'avoir rendu possible.

« Nous devons être le changement que nous voulons voir dans le monde ! »

Mahatma Ghandi

Chaque année, la situation politico-économique nous apporte son lot de nouvelles plus ou moins agréables.

Nous avons traversé 2015 avec une nouvelle série de votations cantonales et fédérales sur des sujets aussi variés que d'importances diverses. De l'initiative fédérale sur les successions et donations, en passant par l'augmentation de la redevance radio-TV ou de la défiscalisation des allocations familiales au remplacement pur et simple de la TVA par un impôt sur l'énergie, voilà des objets fédéraux qui ont marqué l'année économique 2015. Sur le plan cantonal, relevons le referendum contre le décret du Conseil d'Etat sur ETS 1, la votation sur la 3ème correction du Rhône ou la réforme des institutions R 21. On se remémore également le travail parlementaire qui a précédé la mise en application dès le 1er janvier de cette année de la fameuse Lex Weber.

Cette année également une série de votations attendent le peuple suisse sur des sujets importants. Le 28 février il faudra se prononcer sur 4 objets dont le percement d'un deuxième tube routier au Gothard. Le même jour l'initiative de l'UDC, initiative dite de mise en œuvre, demandera au peuple de se prononcer sur le renvoi des criminels étrangers. Un peu plus tard, le 5 juin, il faudra retourner aux urnes pour se prononcer sur 5 objets fédéraux dont 2 importants pour l'économie, soit l'initiative populaire «*Pour un revenu de base inconditionnel*» qui vise à introduire pour toute personne vivant en Suisse un revenu minimum seulement 2 ans après que celui-ci ait rejeté de façon cinglante l'initiative sur le salaire minimum de Fr. 4'000.-/mois et l'initiative populaire « *Pour un financement équitable des transports*» dite initiative vache à lait.

Cette liste non exhaustive des sujets de préoccupations politiques de notre société n'est pas sans incidence sur le développement économique de notre pays.

Je le relevais déjà lors de mon intervention de l'an passé : les conditions cadres de l'économie internationale, suisse et valaisanne ne cessent de se dégrader.

Une récente étude du Think Tank « Avenir Suisse » a montré que l'inflation législative que connaît la Suisse depuis plusieurs années affiche une croissance importante. Il y a désormais plus de 7'000 nouvelles pages de textes de lois fédérales publiées chaque année. La Suisse figurait jusqu'à récemment dans la petite dizaine des nations les plus innovantes de la planète. Elle se situe désormais au 29ème rang, lorsque l'on regarde ce qu'il en est de sa complexité normative. Elle ne cesse de perdre du terrain…

Il y a plus d'une quarantaine d'initiatives portant atteinte plus ou moins directement à notre modèle économique ayant abouti. Ces propositions seront soumises au peuple suisse ces prochaines années et vont requérir de l'engagement, des moyens financiers et de la coordination pour que le message, la plupart du temps trompeur qu'elles véhiculent soit combattu avec succès.

Or, il n'y a pas grand-chose de plus dommageable en économie que l'insécurité relative aux conditions cadres. Sans une certaine stabilité et un minimum de prévisibilité sur ce que seront les moyens de développer une activité économique, rien ne s'entreprend. On cesse d'investir, d'innover et de se développer et au final on est dépassé par d'autres concurrents.

Il y a urgence à s'engager et la prise de conscience est réelle des milieux de l'économie libérale que les droits populaires sont devenus des armes de recrutement pour des forces politiques en mal de notoriété.

Vous patrons d'entreprise avez un rôle important dans la formation de l'opinion de vos employés. Vous êtes très écoutés selon une enquête récente sur les prescripteurs d'opinions.

Le Bureau des Métiers est très conscient de ce rôle et soutient tous ceux qui s'engagent dans ce combat pour de meilleures conditions cadres en faveur des PME.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprise, en ce début d'année il y a tout de même quelques lueurs positives dans ce tableau.

Les taux d'intérêts se trouvent aujourd'hui à des niveaux historiquement bas et cette situation pourrait bien durer encore un bon moment. Cela incitera sans doute encore des investisseurs à miser sur le bâti plus que sur les titres boursiers.

L'activité de plaine continue de bien fonctionner et on a ainsi pu observer une sorte de « déplacement » de l'activité économique de la montagne vers la plaine.

Je suis bien conscient que le portrait brossé est partiel et mériterait un plus long développement. J'arrête toutefois ici, non sans vous dire que le Conseil d'administration est parfaitement au clair de ce qui se passe et est présent sur tous ces fronts.

Pour réussir dans cette entreprise complexe, il est nécessaire que chaque chef d'entreprise s'informe, fasse passer le message auprès de ses collaborateurs et participe activement au débat.

Pour gagner, il est devenu indispensable de s'engager ensemble et de convaincre au-delà des frontières valaisannes.

_le Bureau des Métiers, quoi de neuf dans le monde patronal ?

Il ne se passe pas d'année sans que le premier centre patronal du canton soit confronté à un nouveau défi de taille.

Après avoir réussi sa mutation sur le plan opérationnel, cette vénérable organisation se devait de repenser ses statuts et son fonctionnement stratégique. C'est désormais choses faite et certains d'entre-vous le savent, le Bureau des Métiers s'est doté de statuts modernes adaptés à la situation d'aujourd'hui.

Le fonctionnement du centre de services Bureau des Métiers se développe chaque année et accueille de nouvelles tâches comme la gestion du Fonds Cantonal de Formation Professionnelle, ou la gestion de la filière de l'apprentissage des employés de commerce que ceux-ci la suivent en école, sous forme duale en entreprise, ou bien que ce soit en administration publique. En 10 ans le Bureau des Métiers a vu son effectif augmenter de 50% et compte désormais plus de 60 collaborateurs et collaboratrices.

Le conseil d'administration, conscient de cette évolution, a donc décidé d'analyser en profondeur les statuts de la FAA et est arrivé à la conclusion que certaines réformes étaient devenues nécessaires, et que les statuts méritaient un toilettage pour adapter la forme de l'institution à la pratique actuelle.

Les changements essentiels de la réforme proposée portaient sur les points suivants :

- *création d'un conseil des présidents*
- *reformulation du nom des organes statutaires*
- *répartition des tâches entre certains organes*
- *redéfinition de la direction*

Le Bureau des Métiers, offre toute une palette de prestations qui vont de la gestion d'un comité d'association aux renseignements sur des questions d'assurances sociales comme le deuxième pilier ou les allocations familiales en passant par le soutien d'un entrepreneur face à l'Etat dans ses relations quotidiennes.

Si l'ensemble de ces services sont devenus naturels pour nous et pour une partie de nos clients, il est important de se souvenir que ce genre de services demande une organisation conséquente et qu'elle ne va pas de soi. C'est la raison pour laquelle il existe chaque année de nombreux projets au sein de cette entreprise pour que celle-ci reste attractive et puisse répondre avec efficacité aux demandes quotidiennes que formulent ses clients, c'est-à-dire vous.

C'est ainsi qu'en 2015, en fin d'année, a abouti un très gros projet de renouvellement de notre informatique de gestion qui aura coûté 3 ans d'efforts à l'équipe du Bureau des Métiers dédiée à ce nouveau système. Passer d'une informatique de gestion des années 80 à un système actuel, version 2015, était un challenge considérable et les risques à la hauteur de l'enjeu. Bien entendu, ces modifications devraient aussi avoir des effets bénéfiques sur les entreprises à moyen terme. Nous ne manquerons pas de vous les communiquer lorsque ceux-ci seront devenus effectifs.

La gestion d'un centre de services qui tient plus de 80 comptabilités distinctes et encaisse quelques 170 mios de francs chaque année, ne va pas non plus sans poser un certain nombre de questions dans la façon d'appréhender les risques financiers inhérents à cette activité. C'est la raison pour laquelle le Bureau des Métiers travaille actuellement à la mise en place d'un système de qualité complet accompagné d'un processus de contrôle interne moderne.

L'accueil de nouveaux mandats de prestations, à l'instar de la gestion des cours pour les employés de commerce en administration publique dès 2015, suscite aussi un effort d'organisation et l'implémentation de nouvelles ressources tant informatiques qu'humaines. Dans ce domaine de la formation, l'adaptation de la gestion du FCFP - Fonds

Cantonal sur la Formation Professionnelle à la nouvelle plateforme de gestion romande CIE.CH est une tâche à mener à bien de concert avec la nouvelle équipe chargée de la formation professionnelle au sein du Bureau des Métiers.

Divers sites internet concernant RESOR, CAPAV, CAFAB doivent également être refondus car devenus obsolètes avec le temps.

Je suspends ici cette énumération des sujets qui occupent votre centre patronal au quotidien, non sans avoir précisé que la liste n'est pas exhaustive.

_dossiers en cours du Conseil d'administration…

La liste des dossiers en cours au sein du Conseil d'administration a subi une mutation dans le cadre de la restructuration devenue effective en milieu de 2015. En effet, les dossiers politiques sont désormais de la compétence du Conseil des présidents, un nouvel organe du Bureau des Métiers. Le Conseil d'administration composé des présidents des associations propriétaires du centre de services se penche lui sur les questions de nature patrimoniale. Permettez-moi de relever deux sujets qui ont occupé notre Conseil d'administration cette année.

_ateliers-écoles du bâtiment :

Il est tout à fait réjouissant de constater que le Grand Conseil valaisan a décidé en mai 2015 d'accepter le financement de la rénovation des ateliers-écoles du bâtiment de Sion. Après plus de dix ans de discussions, de tergiversations, etc. la solution concrète est en vue et le planning des travaux est sur la table.

Merci à tous ceux qui se sont engagés sur ce dossier qui n'allait pas de soi et à nos représentants politiques qui ont su trouver les moyens d'un tel projet à une époque où les finances cantonales sont anémiques.

Un merci spécial à M. Claude Pottier, Chef du Service de la formation professionnelle qui a montré une ténacité et un engagement exemplaire dans cette affaire.

_travail du samedi – travail noir – travailleurs détachés… :

Après plusieurs années de tergiversations, les milieux concernés sont en passe de s'unir pour renforcer la lutte contre le travail frauduleux. Enfin !

Il n'est pas possible d'entrer dans les détails du pourquoi aucune solution définitive n'est encore en place ! Néanmoins, force est de constater que les intérêts des professionnels, selon les métiers, n'étaient pas les mêmes et qu'il aura fallu de nombreuses discussions pour débloquer une situation qu'on aurait pu croire figée. Par ailleurs, le discours politique n'est pas toujours en phase avec ce que souhaite le terrain. Souvenons-nous simplement de la motion du Conseiller national Niedegger qui sous couvert de simplification administrative pour les entreprise a abouti à au résultat que les entreprises ne sont de fait plus tenues d'annoncer chaque mois leurs collaborateurs à l'AVS mais seulement une fois par an…

Aujourd'hui la solution est en passe d'être mise en place, non sans mal.

Si l'on esquisse ce qui se prépare et sans préjuger de décisions encore à prendre par les instances concernées, essentiellement les CPP, on peut décrire le projet assez simplement.

L'idée de base est la constitution d'une équipe de terrain sous la conduite d'une structure appartenant en totalité aux différentes CPP. Cette nouvelle structure sera en fait une association spécifique indépendante, baptisée ARCC : association pour le renforcement des contrôles sur les chantiers.

Toutes les CPP qui le souhaitent pourront participer à cette association et la participation du secteur principal de la construction semble d'ores et déjà acquise.

Côté opérationnel, l'ARCC emploiera des contrôleurs assermentés indépendants de l'administration cantonale et des contrôleurs actuels de l'inspection de l'emploi. Ces nouveaux contrôleurs à temps partiel, au nombre de six, 2 pour le Haut-Valais, 2 pour le centre et 2 pour le Bas-Valais, seront essentiellement des hommes de terrain. Leur activité sera coordonnée par un inspecteur coordinateur à plein temps, également présent sur le terrain, dont le rôle sera de faire le lien avec les inspecteurs de l'emploi du canton du Valais.

Sans entrer dans les détails, ce projet a suscité la refonte de la convention de collaboration actuelle entre l'Etat du Valais et les différentes CPP, la mise en place de statuts de l'ARCC et beaucoup de séances d'informations aux différents représentants des CPP concernées.

Nous sommes en chemin, et même si tous espèrent une mise en place rapide, avant l'été, de cette nouvelle structure, il est obligatoire de permettre à toutes les instances de prendre leurs propres décisions.

L'objectif est ambitieux et ne pas confondre vitesse et précipitation va s'avérer cardinal pour qu'enfin cette épineuse question trouve une solution.

_un mot de conclusion !

Confucius, ce vieux sage chinois, a dit :

« Notre plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber,
mais de nous relever chaque fois. »

Quoi de mieux que cette maxime chinoise pour méditer en ce début d'année sur un principe de vie à adopter.

Le goût du risque, l'opiniâtreté à relever sans cesse de nouveaux défis, sont des qualités fréquentes chez les entrepreneurs. Cette année sera sûrement marquée par une foule de nouvelles décisions que vous, patrons, prendrez pour forger l'avenir de votre entreprise. Certaines seront difficiles, douloureuses et d'autres plus légères. Il en va de même au Bureau des Métiers.

Avec la volonté d'agir ensemble et de chercher à comprendre les difficultés de nos partenaires nous trouverons, j'en suis convaincu, des solutions.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2016.

Pour vous servir ... **Gabriel Décaillet**

Directeur BdM

avmpp_dixence 20_1950 sion/sbo